NATIONS
UNIES

CEDAW

Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

Distr. GENERALE
CEDAW/C/5/Add.12
9 mars 1983
FRANCAIS
Original : RUSSE

Comité pour l'élimination de la discrimination
à l'égard des femmes (CEDAW)
Deuxième session

EXAMEN DES RAPPORTS PRESENTES PAR LES ETATS PARTIES
EN VERTU DE L'ARTICLE 18 DE LA CONVENTION

Rapports initiaux des Etats Parties

UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES

V. 83-53229(EX)

Digitized by UN Library Geneva

L'Union soviétique accorde une très grande importance à la réalisation effective de la Convention sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes qui a été solennellement adoptée et signée à la Conférence mondiale de l'ONU à Copenhague au mois de juillet 1980. L'Union soviétique, avec tous les autres pays socialistes, est l'initiatrice de l'élaboration de ce document très important et l'a ratifié parmi les premiers. La ratification par le Praesidium du Conseil suprême de l'URSS de cette Convention, le 19 décembre 1980, n'a pas dû être suivie d'élaboration et d'adoption de nouvelles lois en Union soviétique, puisque toutes les exigences de la Convention étaient déjà réalisées ou en voie de réalisation en URSS et puisque les lois concernant les problèmes soulevés étaient déjà appliquées depuis plusieurs années. Le principe d'égalité des femmes et des hommes dans tous les domaines de la vie économique, politique, sociale et culturelle, est assuré par les lois de l'article 35 de la Constitution de l'URSS.

En Union soviétique, on veille à améliorer systématiquement la situation des femmes, à accroître leur rôle dans tous les domaines de la vie sociale et ceci est un principe de la politique d'Etat garanti par un système spécial de lois sociales et économiques.

Evaluation générale du progrès

En Union soviétique, on effectue de manière systématique une politique qui assure un développement harmonieux de la personnalité de la femme et qui assure aussi une réalisation d'un ensemble de mesures, y compris des lois, qui garantissent aux femmes des droits et des libertés égaux à ceux dont les hommes jouissent.

Les femmes, en Union soviétique, tout autant que les hommes, ont accès à toutes les libertés et tous les droits sociaux, économiques, politiques et personnels.

Digitized by UN Library Geneva

Un des objectifs important de la politique gouvernementale est d'assurer l'égalité et le progrès des femmes. L'URSS inclut de façon systématique dans ses plans de développement économique et social des mesures pour améliorer les conditions de travail et d'habitat des femmes, pour protéger la maternité et l'enfance et pour promouvoir l'aide sociale accordée à la famille.

La réalisation pratique du principe d'égalité des femmes et des hommes est assurée en URSS par des mesures constitutionelles spéciales. Ces mesures forment un système de garanties et d'avantages qui permettent de mener de front le travail et la responsabilité de maternité. Ces mesures sont les suivantes :

- interdiction de toute discrimination de la femme dans le travail ; garantie des droits égaux de libre choix de la profession ou de n'importe quelle autre activité ; la promotion dans le travail ; un salaire égal à travail égal et un congé payé ;
- attribution de possibilités égales de formation professionnelle, d'éducation et de perfectionnement de sa qualification ;

- la sécurité sociale et la santé des femmes sont assurées par une loi qui défend d'occuper la femme à des travaux durs ou des travaux en conditions nuisibles; la loi prévoit également une aide médicale gratuite dans des institutions spécialisées du réseau gouvernemental de santé publique, un développement des institutions préscolaires et d'autres formes d'éducation sociale des enfants;
- ces mesures prévoient également un soutien moral et matériel de la mère et de l'enfant, comprenant une allocation prénatale et à la naissance, une allocation pour le nouveau-né, une allocation pour soigner l'enfant malade, des allocations aux familles nombreuses, aux mères célibataires et un congé partiellement payé pour soigner l'enfant jusqu'à l'âge d'un an et également des avantages dans le domaine de l'assurance sociale, etc.
- il y a également une protection juridique de la femme contre n'importe quelle discrimination quelle qu'elle soit et de quelque personne, entreprise ou organisme qu'elle puisse venir.

Digitized by UN Library Geneva

Au fur et à mesure du développement économique de l'Etat soviétique, les garanties matérielles et juridiques d'égalité des femmes sont également en accroissement.

Dans les années 1976-1980, qui sont les cinq premières années de la Décennie des Nations Unies pour la femme, on a réalisé toute une série de mesures visant à améliorer la situation sociale de la femme et de la famille. Ainsi, on a instauré les avantages complémentaires pour les congés de soins de l'enfant malade, on a accru l'aide de l'Etat aux enfants handicapés et on a commencé à introduire la distribution gratuite de manuels scolaires à l'école ; on a aussi accru les dépenses de l'Etat destinées aux maternités et aux hôpitaux pédiatriques. De nouveaux avantages et de nouvelles augmentations de salaires ont été décidés pour les femmes occupées dans l'industrie textile et l'industrie légère, dans les entreprises chimiques et également dans le secteur tertiaire où les femmes représentent plus de 70% de la totalité des travailleurs. Il y a également des mesures qui ont été adoptées pour une meilleure formation professionnelle et pour un perfectionnement de la qualification.

L'Etat préserve les intérêts des mères et accorde une très grande aide matérielle aux femmes qui attendent un enfant et aux familles qui ont des enfants. Les dépenses de l'Etat, pour l'aide sociale aux mères et aux enfants, en 1980, ont dépassé d'une fois et demie le budget qui lui était destiné en 1970.

Seulement pour les écoles, les orphelinats, les crèches, les jardins d'enfants, les camps de pionniers et les institutions extra-scolaires, on attribue environ 60% de tout le budget gouvernemental pour l'éducation nationale.

L'amélioration planifiée des conditions de vie des familles soviétiques et en premier lieu des familles qui ont des enfants, se réalise. Pour les années 1976-80, on a construit en Union soviétique plus de 10 millions d'appartements. Pour la construction de l'habitat, on utilise de nouveaux projets types prévoyant une planification améliorée des appartements et un plus grand confort.

Digitized by UN Library Geneva

Pendant la seule année 1981, plus de 10 millions de personnes ont reçu de nouveaux appartements. Le loyer, par contre, est inchangé depuis 1928 et actuellement il ne dépasse pas en moyenne 3% des revenus d'une famille ouvrière, charges comprises.

En 1982 on a instauré une pratique permettant d'obtenir un prêt pour améliorer les conditions de logement, pour acquérir le nécessaire pour de jeunes familles ayant des enfants, le remboursement étant étalé sur 8 ans. Lors de la naissance du 2ème et du 3ème enfant, le prêt est partiellement remboursé par l'entreprise à concurrence d'un tiers.

Les mesures sociales réalisées ces dernières années ont permis d'augmenter le niveau de vie du peuple soviétique et de consolider l'égalité de la femme. Les décisions du 26ème Congrès du Parti communiste d'URSS et le Plan économique et social du développement de l'URSS pour les années 1981-85 prévoient un accroissement ultérieur du niveau de vie, une amélioration des conditions de travail des femmes et un perfectionnement du système gouvernemental d'aide aux familles. Pour cela, on a prévu toute une série de mesures afin d'améliorer la situation matérielle des familles ayant des enfants, d'améliorer leurs conditions d'habitat et de vie, pour d'organiser leurs loisirs, d'accroître le temps libre des mères de famille qui travaillent et de créer des conditions favorables à la réalisation de leurs tâches quotidiennes et à l'éducation des enfants. Dans les années 1981-82, on a réalisé les mesures suivantes :

- Congés complémentaires pour les mères de deux enfants et plus qui travaillent.
- Accroissement de l'aide matérielle aux mères célibataires.
- Introduction d'une allocation partielle de congé pour soigner un enfant jusqu'à l'âge d'un an, et simultanément prolongement du congé complémentaire sans salaire jusqu'à l'âge d'un an et demi ; également des allocations uniques à la naissance de l'enfant.

Digitized by UN Library Geneva

En 1983 on prévoit d'étendre ces mesures dans tout le pays. On a augmenté les possibilités d'obtenir des allocations familiales pour les familles ayant un revenu relativement bas dans les régions Est et Nord du pays. On a également accru les avantages accordés aux enfants qui passent leurs vacances /dans des camps de pionniers.

En 1984-85, on réalisera d'autres mesures qui assureront une éducation rationnelle et harmonieuse des enfants à l'école et dans la famille. On allègera encore la situation des mères qui travaillent, on réduira les différences de niveau de la vie existants entre les familles avec ou sans enfants et on créera des conditions favorables pour les jeunes familles.

Participation des femmes soviétiques dans la lutte pour la paix

Les femmes soviétiques soutiennent unanimement la politique étrangère pacifique du Gouvernement soviétique.

Elles ont acclamé avec ardeur la loi pour la protection de la paix adoptée dans notre pays en 1952, dans laquelle la propagande de la guerre était déclarée comme étant un des crimes les plus lourds contre l'humanité. C'est avec un sentiment de profonde satisfaction qu'elles ont pris connaissance en 1977 de la nouvelle constitution de l'URSS, qui proclamait que le but supérieur de la politique internationale de l'Union soviétique était la politique de paix, de consolidation de la sécurité des peuples et la collaboration internationale (art. 28).

Les femmes soviétiques soutiennent unanimement le programme de paix pour les années 80, proposé par le 26ème Congrès du Parti communiste d'URSS. Les activités du Parti communiste de l'URSS et du Gouvernement soviétique et leurs nouvelles initiatives pacifiques, renfoncent l'importance de ce document. Ces initiatives ont été rédigées dans le mémorandum de l'URSS intitulé "Ecarter la menace nucléaire et freiner la course aux armements", mémorandum proposé par l'Union soviétique à la 37ème session de l'Assemblée

Digitized by UN Library Geneva

générale de l'ONU, consacrée à "La cessation et l'interdiction des essais d'armes nucléaires", ainsi que le mémorandum intitulé "Multiplier les efforts pour écarter les dangers de la guerre nucléaire et pour assurer la sécurité du développement de l'énergie nucléaire".

Pour les femmes soviétiques, la lutte pour la paix est une activité suivie de tous les jours. Pour elles, comme pour les femmes de tous les autres pays socialistes, la lutte pour la paix est liée à la lutte pour la consolidation du socialisme. Les femmes soviétiques comprennent que leur bonheur personnel et familial, le futur de leurs enfants, sont liés au destin de leur pays et à ses succès.

Le Fonds soviétique pour la paix accorde une aide importante aux forces pacifiques et aux mouvements de libération nationale dans différentes régions du monde. 350.000 commissions d'action du Fonds de la paix comprenant environ 5 millions de membres, ont été créées dans les régions, dans les villes et dans les collectivités de travail. Les militants de ce Fonds mènent un travail énorme d'éducation patriotique et internationale des ouvriers, des travailleurs et de la jeunesse. Dans la plupart des républiques et des régions, les commissions de ce Fonds sont dirigées par des femmes et presque deux tiers de l'actif de ce Fonds sur place sont également des femmes.

Actuellement le Fonds soviétique pour la paix comporte environ 80 millions de participants, c'est-à-dire que presqu'un tiers de toute la population du pays accorde une aide matérielle à la cause noble et humanitaire qu'est la lutte pour la paix.

Les femmes soviétiques estiment qu'une des choses principales, dans l'oeuvre de la paix, est l'éducation de la nouvelle génération dans l'esprit de paix et de fraternité entre les peuples. Tout ce qui est lié à l'éducation des jeunes dans notre pays, à savoir la famille, les établissements préscolaires,

Digitized by UN Library Geneva

l'école, les établissements professionnels, les établissements de formation moyenne et supérieure, ainsi que les médias, la littérature , le théâtre et le cinéma, est mis à contribution dans ce travail.

Dans les écoles, où 72% des enseignants sont des femmes, un processus scolaire forme chez les enfants une compréhension de la nature sociale des guerres et des voies réelles, non pas illusoires, d'atteindre la paix. Dans les manuels, on intègre systématiquement les idées destinées à éduquer une position active en ce qui concerne les questions de paix. Par exemple, dans le manuel de dernière année de l'école moyenne en science sociale, on souligne qu'actuellement la coexistence pacifique est une nécessité objective de développement mondial et une base de stabilité pour tout le système des relations internationales modernes. Le manuel dit plus loin qu'on peut affirmer qu'il n'y a pas d'alternative à la coexistence pacifique.

La formation dans le domaine de collaboration internationale, de paix et de respect des droits de l'homme et de ses libertés essentielles, commence par l'enseignement de ces droits et de ces libertés, de façon à ce que les élèves aient une base solide sur laquelle ils bâtiront leur comportement de toute une vie. L'étude de cette matière au nom tout à fait spécial, qui est "Fondements de l'Etat soviétique et de sa juridiction" commence dès l'âge de 14 ans en 8ème année.

L'éducation dans l'esprit de paix comprend également l'éducation du civisme, du patriotisme et de l'internationalisme. Les clubs d'amitié internationale essayent d'entretenir des contacts amicaux avec les enfants de l'étranger. Leurs formes de travail sont les plus diversifiées.

Le Congrès mondial des femmes, qui a eu lieu à Prague en octobre 1981, a été un des moments cruciaux du mouvement démocratique international féminin.

Digitized by UN Library Geneva

Les problèmes des femmes soviétiques pour réaliser les décisions du Congrès mondial des femmes concernant le renforcement de la lutte contre la guerre nucléaire et pour la paix, ont été discutés à la session plénière du Comité des femmes soviétiques, en février 1982. Les participantes à cette session plénière ont déclaré qu'elles soutiennent sans réserve et unanimement la politique léniniste intérieure et extérieure du Parti communiste de l'Union soviétique. Elles ont remarqué que le Congrès mondial des femmes à Prague était un événement important dans le développement du mouvement féminin international. Les participantes à la session plénière du Comité des femmes soviétiques ont exprimé leur adhésion au document adopté par le Congrès.

La session plénière a adopté unanimement la déclaration aux femmes du monde entier, dans laquelle les femmes soviétiques exprimaient leur inquiétude pour le destin du monde. Cette déclaration montre que les femmes soviétiques sont prêtes à collaborer avec tous ceux qui défendent de façon active la paix, le désarmement et ceux qui essaient de freiner la course aux armements.

Les femmes soviétiques se sont adressées à plusieurs reprises aux femmes du monde entier. En 1981, le Comité des femmes soviétiques s'est adressé aux femmes du monde à l'occasion du 40ème anniversaire du début de la 2ème guerre mondiale et à l'occasion du jour et de la semaine de désarmement de l'ONU.

Les femmes soviétiques essaient de renforcer les liens amicaux avec la société féminine internationale. Elles prennent une part active dans les activités internationales et nationales destinées à rapprocher les peuples, à consolider l'esprit de compréhension et de confiance mutuelle. En Grande-Bretagne, à la veille de la 2ème session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU sur le désarmement, une rencontre trilatérale a eu lieu entre des représentantes du Comité des femmes soviétiques, des organisations nationales "Mères pour la paix" du Royaume-Uni et "Femmes pour la cessation de toute guerre dans le monde" des USA. Les

Digitized by UN Library Geneva

participantes à cette rencontre ont envoyé leur déclaration à la deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU, consacrée au désarmement.

Le Comité des femmes soviétiques a soutenu l'initiative du Congrès de Prague concernant la déclaration du 8 mars 1982 "Jour de la lutte des femmes du monde entier contre le danger de la catastrophe nucléaire". Il y a eu dans tout le pays des meetings, des réunions, des rencontres, dans lesquelles on a adopté des résolutions appelant à multiplier les efforts pour la protection de la paix et pour un futur pacifique des enfants.

Les femmes soviétiques ont pris une part active dans les marches pour la paix Stockholm-Moscou-Minsk et Moscou-Vienne, qui ont eu lieu en été 1982, et elles ont pris également part à d'autres activités antimilitaristes. Dans leurs déclarations à ces forums, les femmes soviétiques ont exprimé leur inquiétude profonde de l'accroissement de la tension internationale provoquée par les forces de réaction. Elles ont souligné la nécessité d'unir les efforts de tous les gens de bonne volonté pour maintenir une paix durable sur la planète et pour écarter le danger de guerre.

La détermination des femmes soviétiques de maintenir la paix se reflète dans la presse, dans les journaux centraux, républicains, et y compris dans les journaux édités expressément pour les femmes.

La revue "La femme soviétique" est éditée en 14 langues étrangères et elle a une rubrique permanente qui est la tribune des savants du monde entier intitulée "Ecarter le danger d'anéantissement de la vie sur terre". Cette revue contient des articles écrits par des médecins, des juristes, des écologistes, des biologistes, des physiciens, des chimistes, etc. Le but de cette tribune est d'expliquer en permanence les conséquences menaçantes d'utilisation de l'arme nucléaire et de démontrer que les discussions concernant une guerre atomique limitée ne sont qu'un horrible mensonge, que la guerre des neutrons sera inévitablement une catastrophe et qu'on ne peut pas permettre à une guerre nucléaire de se déclencher.

Digitized by UN Library Geneva

La deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU sur le désarmement a été suivie dans notre pays, au mois de juillet 1982, par une semaine d'action en masse pour la paix et contre la menace nucléaire.

Une délégation de la fédération internationale démocratique des femmes a pris part au travail de cette deuxième session plénière de l'Assemblée générale de l'ONU pour le désarmement. Elle était dirigée par le vice-président de la fédération qui est président du Comité des femmes soviétiques, V.V. Tereshkova. Dans son allocution, elle a exprimé le sentiment de millions de femmes de notre planète, exigeant d'arrêter la course aux armements et d'écarter le danger d'une guerre nucléaire.

Participation des femmes soviétiques à la vie sociale et politique du pays

La démocratie socialiste est un des traits importants du mode de vie soviétique. Le système politique de la société soviétique se développe dans la voie d'une participation de plus en plus large des citoyens dans la direction de la société, de l'Etat, d'une plus grande audience et dans le respect encore plus grand de l'opinion publique. Le système de représentation populaire se perfectionne et on élargit constamment la compétence de la société en divers domaines de la vie.

Il y a simultanément une plus grande participation des femmes soviétiques dans la direction, un accroissement de leur activité sociale et politique et un processus de démocratisation toujours plus exhaustive de toute la vie sociale.

Les femmes soviétiques, sur pied d'égalité avec les hommes soviétiques, utilisent très largement le droit qui leur est conféré par la Constitution, d'élire et d'être élues dans les organes du pouvoir fédéral, républicain et local. Il y a environ 50% de femmes dans les commissions de vote.

Digitized by UN Library Geneva

La représentation très large des femmes dans les organes gouvernementaux, les députations populaires des soviets est actuellement un des indices important de l'activité sociale des femmes. En 1982, les soviets locaux ont élu 1.146.000 femmes, soit 50,1%, ce qui veut dire que la participation des femmes et des hommes est égale.

Un si haut niveau de participation des femmes dans l'activité des soviets est caractéristique pour toutes les républiques du pays. D'après les données des dernières élections, celles de 1982, on a élu 50,7% de femmes dans les soviets locaux de la République fédérative de Russie, 49,2% dans la République d'Ukraine, 49,6% dans la République de Biélorussie, 49,5% dans celle d'Ouzbekistan, 49,1% dans celle du Kazakstan, 50,2% en Géorgie, 48,1% en Azerbaidjan, 49,8% en Lituanie, 50,1% en Moldavie, 49,2% en Lettonie, 50,1% en Kirghizie, 49,6% en République de Tadjikistan, 49,7% en Arménie, 49,5% en Turkménie, 49,6% en Estonie.

Le Conseil suprême de l'URSS (élections de 1979) comporte 487 femmes, ce qui constitue presque un tiers de tous les députés. Les Soviets suprêmes des républiques comportent 2.400 députés femmes, c'est-à-dire 36%, et les Soviets suprêmes des républiques autonomes 1.400 femmes, soit 40%. Le nombre et la part des femmes députés au Soviet suprême de l'URSS et des républiques croît toujours.

Les femmes députés sont très largement représentées dans les différentes commissions du Soviet suprême, y compris aux Affaires étrangères, aux Affaires de la jeunesse et de la santé publique. Elles participent à la discussion des projets de loi, l'adoption des lois et l'adoption du plan de développement social et économique, à la répartition du budget d'Etat, à la prise de décision pour les questions de la plus haute importance de politique intérieure et extérieure.

En 1976, on a créé une députation de la Commission du Soviet suprême de l'URSS d'une importance primordiale, qui était la députation pour les questions de travail et de vie des femmes, pour

Digitized by UN Library Geneva

la protection de la mère et de l'enfant. Cette Commission contrôle l'application des décisions du parti et du Gouvernement pour les problèmes énoncés. Les recommandations de la Commission sont impératives pour tous les ministères et toutes les directions départementales. La Commission élabore des projets de loi pour améliorer la situation des femmes et des enfants. Des commissions analogues sont créées dans toutes les républiques, dans toutes les régions, dans toutes les villes et dans tous les districts.

Il y a de plus en plus de femmes capables de mener une activité sociale intense, de résoudre des problèmes à l'échelle gouvernementale, qui ont une bonne formation professionnelle et qui sont capables d'aborder de façon qualifiée les problèmes de direction de l'économie et de la culture, et qui ont également des notions de méthodes modernes de gestion. Leur apport dans le développement de la production est très grand. Elles favorisent le progrès du pays. Les femmes participent à la gestion et à l'organisation des entreprises, se chargeant des fonctions les plus diverses dans les activités de direction. Dans les appareils de gestion gouvernementale et écomique, dans les organismes de direction des coopératives et des organisations sociales, il y a environ 65% de femmes. Elles font partie de l'appareil de gestion à tous ses niveaux.

Actuellement, un demi-million de femmes sont directeurs d'entreprises industrielles, de fermes d'Etat; elles sont dirigeantes de chantiers, de kolkhozes, d'organismes de direction gouvernementale. Les femmes travaillent à des postes de responsabilité également au Conseil des ministres de l'URSS et au Conseil des ministres des républiques. 9 femmes sont vice-présidentes des conseils de ministres des républiques de l'Union et des républiques autonomes, 27 femmes sont à la tête de ministères de ces républiques. Parmi ces femmes, on peut citer des ministres de l'industrie, de l'enseignement secondaire et supérieur, de la santé publique, de l'éducation nationale, de la culture, des affaires étrangères, de la sécurité sociale et du secteur tertiaire.

Digitized by UN Library Geneva

Une place très importante est occupée par les femmes dans différents organismes de la justice. On a élu juges du peuple en 1982, 3.763 femmes, soit 36,5% de la totalité des juges du peuple de l'Union soviétique. Parmi les assesseurs populaires, il y a 405.726 femmes, soit 54,9% de la totalité des assesseurs populaires.

Les organismes sociaux, les unions de travailleurs, sont partie intégrante du système politique soviétique et un moyen très important de développement de la démocratique socialiste qui permet d'intégrer les larges masses à la direction et au perfectionnement des rapports dans la collectivité. Les plus importantes de ces unions ont de très larges pouvoirs de direction dans différents domaines de la vie sociale et possèdent un droit, assuré par la Constitution, d'initiative en matière législative.

La participation de ces organisations de masse dans l'activité de l'Etat populaire soviétique est prévue par la Constitution de l'URSS. Par exemple, les élections au Conseil à tous les niveaux sont effectuées avec leur participation active. Plusieurs d'entre elles sont représentées dans les commissions d'élection à tous les niveaux, elles ont le droit de proposer des candidats et elles utilisent très activement ce droit. Leur opinion est prise en considération lors de la préparation de nouvelles lois et d'autres actes législatifs.

La croissance du nombre de femmes dans les partis communistes de l'Union soviétique témoigne d'une activité sociale accrue des femmes. Actuellement il y a plus de 4,7 millions de femmes parmi les membres du Parti communiste de l'URSS, soit 27% de tous les communistes du pays. Les femmes communistes étaient représentées au 26ème Congrès du parti en 1981 par 1.329 déléguées, soit 26,6% du total des délégués.

Les femmes communistes occupent des postes de direction dans les organes du parti. Parmi elles il y a des membres du Comité central du Parti communiste de l'Union soviétique, des membres de

Digitized by UN Library Geneva

la Commission centrale de révision du Parti communiste, des secrétaires de comités de régions et de comités de département du parti; un grand nombre de femmes sont secrétaires de comités du parti des villes et des districts.

Le 26ème Congrès du Parti communiste de l'Union soviétique a constaté le statut social élevé des femmes dans la société soviétique et il a remarqué qu'il y a encore de grandes possibilités de promotion pour les femmes à des postes de direction.

Dans les organisations de la jeunesse, les jeunes femmes sont à bonne école en ce qui concerne les activités sociales. L'Union communiste léniniste de l'Union soviétique compte plus de 21 millions de femmes, soit 52,5% du nombre total des jeunes Komsomols. Respectivement, plus de la moitié des secrétaires des cellules du Komsomol de base sont des femmes. Parmi les secrétaires des comités de district et des comités de ville, on compte une femme sur trois individus. Parmi les secrétaires de comités régionaux, départementaux, des comités centraux du Komsomol, il y en a environ 30%.

Les syndicats sont également caractérisés par un très haut niveau de participation féminine.

Les femmes forment plus de la moitié des membres des syndicats, qui sont au nombre de 131 millions. Il y a plus d'un tiers de femmes, soit 36% de membres, dans l'organe supérieur des syndicats, le Comité central des syndicats pour toute l'Union Soviétique.

Dans les soviets de syndicats des républiques, les soviets de syndicats des départements et des régions et dans leurs commissions de révision, il y a plus de 47% de femmes. Les femmes sont à la tête de toute une série de comités centraux, de syndicats des branches de l'industrie, des syndicats des républiques et des comités départementaux des syndicats. Les femmes travaillent aussi en tant que secrétaires de ces comités et font partie du Présidium du Soviet central des syndicats pour toute l'Union Soviétique.

Digitized by UN Library Geneva

Il y a, auprès du Présidium du Soviet central des syndicats, une commission spéciale s'occupant uniquement des femmes. Cette commission est composée de femmes qui sont des ouvrières, des employées, des savants et des représentantes du domaine culturel. Cette commission et également les commissions auprès des comités des syndicats des entreprises de divers organismes, résoud les problèmes socio-économiques importants qui ont trait aux femmes ouvrières, à savoir, les problèmes de travail, de salaires, de création de conditions de travail salubres, de la sécurité du travail, de l'assurance sociale, du travail culturel, de l'aide à la famille etc.

Les comités de syndicats des unions des entreprises, des organismes et des bureaux et leurs commissions de révision, comprennent 65,4% de femmes, y compris les présidents de ces comités qui sont pour la moitié des femmes.

Une des manifestations de la démocratie socialiste est justement la participation des femmes aux organes de contrôle populaire. La moitié des 10 millions de contrôleurs populaires sont des femmes. Les femmes participent en nombre important aux organisations coopératives. Elles forment plus de la moitié des membres actionnaires des coopératives de consommateurs. Elles sont appelées à la direction de ces coopératives, des commissions de contrôle et de révision et d'autres commissions de contrôle social.

Le niveau élevé de formation, la croissance de la qualité professionnelle, de la compétence et des connaissances spéciales, caractérisent l'activité des femmes dans le domaine de la création technique. Plus de 2,5 millions de femmes sont membres de sociétés scientifiques et techniques sectorielles. Environ 180.000 femmes sont élues à la direction de ces sociétés.

Les femmes prennent également une part active dans le travail des organisations sociales, telles que le Comité des femmes soviétiques, le Comité soviétique de défense de la paix, l'Union des sociétés soviétiques d'amitié etc.

Digitized by UN Library Geneva

Les femmes de l'URSS jouent un rôle social et politique important également dans le domaine du renforcement de l'amitié et de la coopération avec l'étranger. Ainsi, le Comité des femmes soviétiques entretient des relations internationales avec 250 organisations féminines de plus de 120 pays. Ce Comité participe aux congrès internationaux, régionaux, nationaux, à des congrès et conférences qui traitent des problèmes de la paix, de l'égalité des femmes, de la lutte contre l'apartheid et contre d'autres formes de discrimination raciale. Le Comité se manifeste très activement pour défendre les droits des femmes et des enfants, pour la défense de la démocratie, du progrès social, pour le maintien de la paix sur terre; il accorde une aide morale et matérielle aux femmes et aux enfants des pays qui luttent pour leur liberté et leur indépendance nationale.

Les femmes soviétiques prennent une part active dans le travail des organismes sociaux, du parti, des syndicats, des coopératives, dans les organisations de jeunesse. Elles prennent des décisions concernant tous les problèmes de la vie sociale et politique du pays, et en même temps, par le truchement de ces organisations, elles participent au travail des organismes internationaux similaires et représentent les intérêts de leur pays à divers forums internationaux.

Les droits égaux dans le domaine de l'éducation

Une des garanties principales accordée par la Constitution est l'égalité des femmes et des hommes dans les droits accordés à l'éducation, et c'est une garantie qui est basée sur les principes suivants :

- égalité de tous les citoyens de l'URSS pour l'accès à une éducation adéquate indépendamment du sexe;
- scolarisation obligatoire pour toute la jeunesse;
- assurance du principe gouvernemental et social de tous les établissements d'enseignements et d'éducation;

Digitized by UN Library Geneva

- liberté du choix de la langue dans laquelle l'enseignement s'effectue, enseignement dans la langue maternelle ou dans une langue d'un autre peuple de l'URSS;
- assurance d'un enseignement gratuit pour tout genre d'enseignement, prise en charge complète par l'Etat d'une partie des étudiants, distribution gratuite de livres scolaires, bourses pour les élèves et les étudiants, avantages, allocations et autre aide matérielle assurée;
- normalisation du système d'enseignement national, concordance de tous les types d'établissements d'enseignement assurant la possibilité de transfert des établissements de moindre niveau vers les établissements de niveau plus élevé;
- concordance de l'éducation communiste et de l'enseignement;
- liens entre l'enseignement et l'éducation des nouvelles générations, par l'enseignement des pratiques de vie et des pratiques de construction communistes;
- enseignement mixte, et bien d'autres.

Les dépenses accordées aux mesures sociales et culturelles, ainsi que pour la science, représentaient dans le budget du Gouvernement de 1980, 98,8 milliards de roubles ; en 1981 ce point du budget était de 103,6 milliards de roubles

En URSS on a déjà appliqué la scolarisation obligatoire au niveau de l'école moyenne pour les hommes et les femmes. Dans tous les établissements d'enseignements du pays, on effectue un enseignement mixte, il n'y a pas de différence de programme scolaire par sexe. Le pourcentage de femmes étudiantes dans les établissements d'enseignement supérieur en 1980 était de 52,2% et dans les écoles moyennes professionnelles, leur nombre était de 56,9%.

L'égalité des hommes et des femmes dans tous les domaines de l'activité sociale et politique, y compris dans l'accès à une formation adéquate, a réduit l'écart existant entre le niveau de formation des femmes et des hommes d'éducation moyenne et supérieure

Digitized by UN Library Geneva

dans tout le pays ainsi que dans toutes les républiques de l'Union soviétique. Pour 1000 femmes employées dans l'économie nationale, il y en a 840 qui ont suivi un enseignement moyen et supérieur (diplômées ou non), tandis que pour les hommes, le chiffre est de 851 pour 1000. Parmi les individus ayant suivi un enseignement moyen et supérieur de formation spéciale, la part des femmes est de 59%.

De cette façon, l'égalité des hommes et des femmes dans le domaine de l'éducation nationale en URSS est devenue réalité.

Ces possibilités égales d'études et de travail assurent également une très large participation des femmes au progrès scientifique. La part des femmes parmi les scientifiques du pays est de 40%. Compte tenu du progrès scientifique et technique, l'accroissement du nombre de femmes ingénieurs acquiert une très grande importance. Il faut dire que dans l'industrie, chaque deuxième ingénieur est une femme. Presque 3 millions de femmes sont membres de sociétés scientifiques et techniques sectorielles. La société des inventeurs et des rationalisateurs de l'Union soviétique comprend plus de 2,5 millions de femmes.

Egalité d'emploi

En URSS on a créé toutes les conditions pour que la femme réalise son droit au travail à l'égal de l'homme. La loi soviétique considère que l'égalité des femmes au travail est une égalité de leurs droits de travail avec les hommes, mais prévoit également des droits pour les femmes à des conditions spéciales de travail, qui leur donne la possibilité de mener de front leurs obligations de travailleuses et de mères. Le droit de la femme soviétique au travail est assuré par un très large système de garanties.

Tout le système de l'économie socialiste stimule la participation des femmes à la production sociale. Grâce au développement constant de l'économie nationale, grâce à la croissance du volume

Digitized by UN Library Geneva

de production, des possibilités illimitées d'enseignement et de formation professionnelle, grâce aussi à l'interdiction par la loi de la discrimination au travail selon le sexe, grâce au système des avantages spéciaux au travail accordé aux femmes et à la réalisation de mesures spéciales, la participation des femmes dans la production a augmenté de 49%, qu'elle était en 1965, jusqu'à 51% actuellement.

L'accroissement du niveau d'équipement technique, de la mécanisation et de l'automatisation de la production, dû au développement de la base matérielle de notre société et du progrès scientifique et technique, exige constamment des travailleurs un niveau technique et culturel de plus en plus élevé. Le niveau de qualification et le volume des connaissances spéciales sont d'une importance décisive pour l'accroissement de la productivité du travail et de la rémunération du travail.

Pour former une main d'oeuvre qualifiée, l'URSS a créé un système d'enseignement professionnel et technique en cours du jour et en cours du soir. Dans ces établissements, les jeunes filles sont formées pour la profession qu'elles ont choisie selon leurs désirs. Pendant la période d'étude, les étudiants des deux sexes reçoivent une bourse, la nourriture et les uniformes.

En parallèle à ce système centralisé de formation professionnelle et technique, on a aussi pourvu à la formation des ouvriers de différents métiers et au perfectionnement de leurs qualifications directement dans les entreprises, grâce à la création d'un très large réseau de cours, d'écoles et d'établissements d'enseignement.

Pour créer les conditions appropriées pour le perfectionnement constant de la compétence ouvrière, les entreprises ont fixé des objectifs annuels de formation et de perfectionnement dans lesquels, depuis 1979, figurent des cours spéciaux pour les femmes.

Digitized by UN Library Geneva

Les frais de formation professionnelle, de perfectionnement de qualification et de recyclage sont au compte de l'entreprise. Le perfectionnement de la qualification ou du recyclage peut être effectué ou bien sur l'initiative de la femme elle-même, ou bien suggéré par l'administration ou les syndicats, tout en tenant compte des désirs de l'ouvrière. La planification des changements de structure professionnelle des ouvrières est liée généralement à un accroissement de la demande en travail qualifié, surtout pour la mise en pratique de nouvelles techniques.

La loi en vigueur prévoit des avantages généraux et des avantages spécifiques pour les femmes, pendant la période de formation professionnelle. Les avantages communément admis sont : une semaine de travail écourtée ou une diminution de la durée du travail journalier, avec garantie d'un salaire à 50% pour les ouvriers et les employés qui, tout en travaillant, effectuent leur formation professionnelle dans des établissements d'enseignement moyen ou supérieur de formation générale, de formation professionnelle technique ou dans des établissements spécialisés de cours du soir ou de cours par correspondance. La loi prévoit aussi des congés payés pour effectuer des études dans les établissements d'enseignement indiqués.

En 1979, pour les femmes ouvrières, mères d'enfants en bas âge, on a établi une facilité spéciale. Ces femmes se recyclent ou se perfectionnent pendant les heures de travail avec maintien du salaire.

La participation des femmes est la plus élevée, d'après les données de 1981, dans les établissements de santé publique, de culture physique et d'assurance sociale, où elles forment 82% de la totalité des employés, dans l'enseignement 74%, et dans le domaine culturel où elles sont 73%. Dans l'industrie, la participation des femmes parmi la totalité des ouvriers et des employés est de 49%, dans l'agriculture de 44%. On trouve le moins de femmes dans les transports (24%) et dans la construction (29%).

Digitized by UN Library Geneva

En URSS, on applique de façon suivie des mesures qui visent à créer des garanties stables pour que la femme puisse réellement exercer son droit au travail. Toutes celles qui ont terminé leurs études en ayant acquis une profession sont assurées de trouver du travail. Grâce au rythme stable de croissance de la production socialiste, toutes les femmes, autant que les hommes, dans n'importe quel cas, ontlla garantie d'être employées à temps plein. Le progrès technique dans notre pays ne mène pas au chômage, mais, bien au contraire, requiert de plus en plus de femmes dans les nouveaux domaines de la production et dans des activités nouvelles, hautement qualifiées.

Pour améliorer les qualifications des femmes qui travaillent, et pour créer des conditions encore plus favorables de leur travail dans toutes les entreprises, on applique des mesures de mécanisation des travaux manuels et d'assainissement toujours plus poussé des conditions de travail des femmes.

Les femmes en URSS bénéficient de droits égaux à ceux des hommes en ce qui concerne le travail, mais aussi de droits égaux en ce qui concerne le salaire : à travail égal, salaire égal. Le système salarial qui comprend différentes formes, différents principes de rémunérations et différents systèmes de primes, n'est pas différencié selon le sexe et c'est pour cela que toute différence de niveau de rémunération est exclu aussi bien pour les hommes que pour les femmes lorsqu'il s'agit d'une qualification identique et de conditions de travail identiques.

Une des particularités de la réalité de droits égaux de la femme soviétique au travail est l'obtention d'un travail dans des conditions favorables qui ne sont pas dangereuses pour la santé de la femme et qui ne sont pas nuisibles aux futures mères. La Constitution de l'URSS garantit la sécurité du travail et la préservation de la santé des femmes.

Digitized by UN Library Geneva

La sécurité du travail des femmes prévoit tout un ensemble de mesures économiques, juridiques, médicales et techniques qui sont réalisées par le Gouvernement soviétique pour assurer aux femmes des conditions de travail leur permettant de combiner travail dans l'économie nationale et maternité.

La loi défend de refuser sans motif d'engager une femme ou de limiter directement ou indirectement ses droits. La loi défend également d'avantager directement ou indirectement le recrutement en fonction du sexe.

Pour certains travaux où on utilise essentiellement des femmes, il y a une approche différenciée du régime et des normes de travail. Ainsi, dans les entreprises de l'industrie textile, pour les femmes tisseuses, fileuses et tourneuses approchant de l'âge de la pension, c'est-à-dire au-delà de 45 ans, on a diminué les normes de production. Une semaine de travail plus courte a été instaurée pour les téléphonistes et les monitrices de jardins d'enfants : 36 heures à la place de la semaine de travail normale de 41 heures. Pour les médecins, la semaine de travail varie de 30 à 39 heures, etc...

Partant du principe de l'allègement maximal de tout genre de travail domestique, pour y substituer des formes sociales d'aides quotidiennes aux familles, on développe de façon intensive le secteur tertiaire en installant les entreprises de ce secteur près du lieu de travail. Dans plusieurs milliers d'entreprises, les ouvrières bénéficient de magasins de produits semi-finis, de nettoyage à sec, de coiffeurs, etc...

L'accroissement du temps libre des femmes qui travaillent leur est assuré puisqu'on leur donne la possibilité d'avoir des régimes plus souples de travail lorsqu'elles doivent éduquer leurs enfants, surtout lorsqu'il s'agit d'enfants en bas âge. Selon les désirs de la femme mère, elle peut obtenir un régime de travail à temps partiel pour le délai qu'elle fixera elle-même et après lequel elle peut reprendre l'horaire de travail normal.

Digitized by UN Library Geneva

La maternité en tant que fonction sociale de la femme.
L'aide de l'Etat à la famille

La Constitution de l'URSS prévoit par la loi une protection de la mère et de l'enfant et également un soutien matériel et moral de la mère et de l'enfant.

La sécurité gouvernementale de la maternité est assurée par un système d'établissements spécialisés tels que des maternités, des départements maternité dans les hôpitaux, des consultations prénatales et autres, qui veillent sur la santé de la femme. Actuellement, toutes les femmes bénéficient d'une aide médicale gratuite pendant la durée de leur emploi.

Chaque année le réseau d'aide médicale aux femmes enceintes et aux jeunes mères est en accroissement. Seulement pour les années 1980 et 81, on a ouvert plus de 1000 cliniques prénatales, consultations polycliniques pédiatriques, et cliniques pédiatriques, établissements qui sont actuellement au total de plus de 24.900.

En 1979, on a inauguré le Centre de recherche scientifique de l'Union soviétique de protection de la santé de la mère et de l'enfant. En 1980, on a inauguré le Centre pour toute l'Union soviétique, de réanimation des nouveaux-nés. On a créé encore quelques établissements scientifiques, afin de traiter les problèmes de la maternité et de l'enfance et ces établissements sont dispersés dans différentes villes du pays.

La juridiction du travail interdit de refuser l'engagement des femmes ou de leur diminuer leur rémunération pour des motifs liés à l'attente d'un bébé ou à l'allaitement d'un bébé. On ne peut licencier aucune femme enceinte et aucune mère ayant des enfants n'ayant pas atteint l'âge d'un an. Dans le cas où la femme enceinte ne peut pas effectuer son travail, elle doit être transférée pour le temps de sa gestation à un autre travail plus approprié avec sa rémunération moyenne précédente.

Digitized by UN Library Geneva

Les mères qui allaitent et les femmes ayant des enfants de moins d'un an doivent être transférées à un autre travail dans le cas où elles se trouvent dans l'impossibilité d'effectuer le travail précédent, et ceci avec le salaire moyen précédent, pour tout le temps de l'allaitement ou jusqu'à ce que l'enfant ait atteint l'âge d'un an.

Dans les cas où c'est indispensable, la femme, pour la période de gestation, peut être placée dans un établissement de soins spécialisés, avec paiement de la mutuelle ou bien dans des maisons de repos pour femmes enceintes. Dans ce cas-là, l'administration de l'entreprise, en accord avec le comité des syndicats, peut délivrer un bon de séjour gratuit ou à des conditions avantageuses avec une aide matérielle supplémentaire éventuelle.

Les femmes qui travaillent ont droit à des congés de maternité d'une durée de 8 semaines avant la naissance et de 8 semaines après la naissance, avec une allocation spéciale pour cette période, qui correspond à la totalité du salaire. Dans le cas de complications ou dans le cas d'accouchement multipare, la durée du congé après la naissance est de 10 semaines.

A part les congés accordés aux femmes enceintes et pour la naissance de l'enfant, la femme a droit à un congé supplémentaire partiellement payé, pour soigner l'enfant jusqu'à l'âge d'un an. Simultanément, on peut obtenir un congé complémentaire sans salaire jusqu'à ce que l'enfant ait un an et demi.

Ces congés, ainsi que les congés accordés aux femmes enceintes et à la naissance, sont considérés comme un total ininterrompu de jours de travail et n'affectent pas son degré d'ancienneté professionnelle. Dans tous les cas indiqués, la femme conserve son emploi.

Outre les pauses habituelles pour les repas et le repos, les ouvrières qui allaitent ont droit à une interruption de travail de 30 minutes pour nourrir leurs bébés. toutes les trois heures ; ou

Digitized by UN Library Geneva

bien leur journée de travail est diminuée d'une heure comptée comme heure de travail, avec maintien du salaire journalier moyen.

En 1981, on a instauré pour les femmes qui travaillent, qui ont deux enfants et plus n'ayant pas atteint l'âge de 12 ans, et bénéficiant d'un congé de moins de 28 jours, y compris les jours ouvrables et non, un congé payé supplémentaire de 3 jours et un congé supplémentaire sans salaire de deux semaines.

Pour créer des conditions encore plus favorables à la mère qui travaille, on développe constamment le réseau des établissements préscolaires, à savoir des crèches et des jardins d'enfants. En 1971, leur nombre total était de 130.000. Pour les années 1981-85, on prévoit la construction de ces établissements à concurrence de 2,9 millions de places. En plus de cela, on développe le système scolaire à journées prolongées où les écoliers restent à l'école après les cours sous la surveillance de pédagogues et d'éducateurs jusqu'à la rentrée de leurs parents.

En URSS la famille est protégée par l'Etat qui manifeste ses soins par la création et le développement d'un réseau très large d'établissements préscolaires, par l'organisation et le perfectionnement des établissements du secteur tertiaire et des restaurants, par un paiement d'allocations en cas de la naissance d'un enfant, par le paiement d'allocations et par des avantages aux familles nombreuses, ainsi que par bien d'autres manifestations d'aide à la famille.

En 1981, on a introduit un système plus intensif d'aide matérielle et de nouveaux avantages aux familles ayant des enfants. On a instauré un système d'allocation unique lors de la naissance du premier, du deuxième et du troisième enfant, en supplément du système existant qui garantissait des allocations pour le quatrième enfant et plus.

Les mères célibataires reçoivent plus d'allocations pour chaque enfant ; on a également prolongé les délais de paiement des

Digitized by UN Library Geneva

allocations jusqu'à l'âge de 16 ans pour tout enfant, et jusqu'à 18 ans pour tout étudiant ne bénéficiant pas d'une bourse.

On a également instauré des avantages complémentaires pour les pensions de vieillesse aux femmes qui ont mis au monde et élevé 5 enfants et plus.

Le père et la mère ont des droits égaux et des obligations égales vis-à-vis de leurs enfants. Les parents ont des droits égaux et des obligations égales vis-à-vis de leurs enfants même s'ils sont divorcés. Les décisions pour l'éducation des enfants et pour d'autres problèmes de la vie de la famille, sont prises conjointement par les époux. Les époux sont obligés de se soutenir mutuellement matériellement. Pendant le temps de gestation de la femme et pendant l'année après la naissance de l'enfant, le mari n'a pas le droit d'introduire une demande en divorce sans l'accord de sa femme.

Le Fonds de sécurité sociale a un très grand rôle à jouer dans l'aide que l'Etat accorde à la famille. C'est grâce à ce Fonds qu'on réalise différentes formes d'aide à la famille. En 1981, on a octroyé aux ouvriers et aux employés des sommes égales à environ 38% du salaire moyen mensuel.

C'est grâce à ce Fonds également qu'on subvient aux besoins principaux de la famille lorsqu'il s'agit de la protection de la mère et de l'enfant. des études et de l'éducation des enfants. Un des postes clefs du système d'aide matérielle aux familles ayant des enfants, est le financement des établissements préscolaires dans lesquels on trouve plus de 15 millions d'enfants.

Les familles ont la possibilité d'utiliser le genre d'établissement qui leur convient le mieux, que ce soit des établissements de jour, de 24 heures, ou des pensionnats. Il y a également, pour les enfants des régions rurales, des institutions permanentes et des institutions à caractère saisonnier.

Digitized by UN Library Geneva

L'Etat dépense plus de 580 roubles pour chaque enfant placé dans une crèche, et environ 500 roubles pour chaque enfant placé dans un jardin d'enfants.

La part payée par les parents ne dépasse pas les 20% de la somme que l'Etat dépense pour l'enfant dans un jardin d'enfant. Le restant est donc payé par les subsides de l'Etat et il est à noter que ces subsides ne comprennent pas encore les investissements prévus pour la construction des établissements préscolaires.

L'aide aux familles accordée par l'Etat pour les enfants en âge scolaire est également réalisée par le truchement d'un système d'écoles d'enseignement général et d'établissements scolaires spécialisés. Pour l'année scolaire 1981-82, dans les écoles d'enseignement général, on comptait 44,3 millions d'écoliers.

Dans notre pays, la politique suivie est de diminuer la contribution financière des familles à l'éducation et aux études des enfants. A partir de 1981, on a augmenté les sommes prévues pour l'alimentation des enfants en homes, en pensionnats, et dans d'autres internats. A partir de 1983, on a instauré la distribution gratuite de livres scolaires pour toutes les classes de l'école moyenne. Plus de 2 millions d'écoliers bénéficient d'un enseignement à l'école moyenne générale avec formation professionnelle en parallèle dans des établissements d'enseignement spécialisé.

Dans les cas où, pour des raisons quelconques, il n'est pas possible de garder l'enfant en famille, par exemple lorsque le domicile est loin de l'école, on peut le placer dans une école pensionnat où on lui fournit nourriture, vêtements et livres scolaires.

Les organisations extra-scolaires pour enfants aident beaucoup les parents dans l'éducation des enfants. Ces établissements favorisent le développement de leurs capacités et de leurs

Digitized by UN Library Geneva

talents, favorisent leur activité sociale, réveillent leur intérêt pour le travail, la science, la technique, les arts, le sport, et organisent également leurs loisirs. Plus de 40.000 de ces établissements - de petites et grandes maisons de pionniers, des centres de jeunes techniciens et jeunes écologistes, de musiciens, d'écoles chorégraphiques et d'écoles de peinture, de chemins de fer pour enfants - sont fréquentés par plusieurs millions d'enfants. Ceci ne grève absolument pas le budget familial, ces établissements étant entièrement à la charge de l'Etat.

L'organisation des loisirs des enfants pendant les vacances scolaires a une grande importance pour les familles. C'est pour cela qu'on organise au dehors des camps sportifs, et des camps de pionniers. En 1981, il y en avait plus de 63.000. 10% des enfants qui fréquentent ces camps le font gratuitement. Les 90% restants bénéficient d'une diminution de prix. Pour la période 1983-85, on prévoit que la moitié des enfants y viendront gratuitement et l'autre moitié ne paiera que 20% de leur entretien. Pour la période de 1982-85, on prévoit un budget supplémentaire pour accroître le nombre de maisons de soins et de pensions de repos pour les familles entières, parents et enfants compris.

Il convient également de noter l'aide directe accordée par l'Etat à la famille, par le truchement d'allocations directes. Ces sommes proviennent du Fonds de sécurité sociale et tendent à augmenter le niveau de vie de la famille en lui permettant de résoudre ses problèmes et de satisfaire ses besoins matériels toujours croissants. Ce système de paiement comprend les allocations aux femmes enceintes et les allocations de naissance, les allocations pour l'allaitement de l'enfant, les allocations prévues lorsque l'enfant est malade, les allocations aux mères célibataires et aux mères de familles nombreuses. On peut également reporter à ce genre d'aide les pensions que l'on accorde dans le cas de décès du chef de famille et les allocations complémentaires pour incapacité de travail de l'un ou l'autre membre de

Digitized by UN Library Geneva

la famille, accordées en supplément des pensions de vieillesse. Les familles ne bénéficiant que de petits revenus pour chaque membre de la famille, reçoivent des allocations complémentaires mensuelles pour les enfants. En 1981, on a augmenté les pensions minimales de vieillesse, d'invalidité et les pensions prévues en cas de décès du chef de famille.

Sécurité sociale de la femme

Le droit à la sécurité sociale fourni par l'Etat et les fonds sociaux, tout autant que le droit au travail, sont les garanties économiques d'une sécurité matérielle pour les femmes. Ceci favorise la stabilité des rapports dans le travail, affirme le rôle des femmes dans toutes les sphères de la vie sociale et économique de la société.

Le principe de l'égalité des femmes dans le domaine de la sécurité sociale se reflète dans les barêmes égaux des paiements pour les hommes et pour les femmes. Parallèlement, dans plusieurs types d'assistance sociale destinée à égalité aux hommes et aux femmes, la loi fixe des avantages spéciaux pour les femmes.

Le droit à la pension est accordé à la femme à partir de 55 ans, lorsqu'elles ont travaillé au moins 20 ans. Les hommes obtiennent ce droit à 60 ans, à condition qu'ils aient travaillé au moins 25 ans (Article 8 de la loi de l'URSS sur les pensions d'Etat).

Pour les mères de famille nombreuse, on a fixé des conditions spéciales pour les pensions. Les femmes ayant élevé 5 enfants ou plus, obtiennent leur pension de vieillesse à partir de 50 ans à condition d'avoir travaillé au moins 15 ans.

En 1981, on a fixé des avantages complémentaires lors du calcul des pensions pour les femmes qui n'ont pas travaillé le nombre d'années requis et qui ont élevé 5 enfants ou plus, ou bien qui ont eu un enfant handicapé.

Digitized by UN Library Geneva

Les formes collectives d'assurance sociale et de soins aux personnes âgées et invalides sont offertes aux pensionnaires indépendamment de leur sexe. Il s'agit d'internats et de pensions à charge complète de l'Etat. Pour les personnes âgées qui restent dans leur famille, on a organisé et on continue à développer une forme de service social directement à leur domicile. On apporte à ces personnes âgées les produits d'alimentation à la maison, pour un prix minime on leur apporte des repas chauds et on leur assure une aide sociale dans le ménage.

L'Etat soviétique accorde une aide financière mensuelle également sous forme d'allocation pour l'entretien d'enfants handicapés. Ces allocations sont accordées indépendamment de la valeur des revenus familiaux.

Situation des femmes en milieu rural

En URSS, toutes les dispositions de la Convention sont observées également en ce qui concerne les femmes de la population rurale. Leur égalité avec les hommes est assurée par tous les droits prévus par la Constitution de l'URSS. Les femmes qui vivent en milieu rural bénéficient de tous les avantages et de toutes les facilités fixées par la loi soviétique.

Elles réalisent pleinement leurs droits aux études et à la formation professionnelle, leur droit à un libre choix de la profession et du travail, leur droit à salaire égal pour travail égal.

La formation d'ouvrières spécialisées parmi la population rurale féminine est réalisée par les établissements ruraux de formation professionnelle et technique. Les cours du soir et les cours par correspondance dans les établissements moyens et supérieurs d'agriculture recueillent une large audience et on y accorde aux étudiants des congés payés complémentaires pour passer les examens.

Digitized by UN Library Geneva

Le libre choix de la profession et les études gratuites, font que, dans les années 70, il y a eu de plus en plus de femmes parmi les étudiants d'établissements d'enseignement supérieur qui préparent les spécialistes pour l'agriculture.

Dans le domaine de l'agrigulture, on trouve des femmes agronomes, techniciennes vétérinaires, médecins vétérinaires, économistes ; 38% desquelles ont des diplômes d'enseignement supérieur et 50% un diplôme d'enseignement moyen spécial.

Toutes les femmes qui désirent travailler dans le secteur de la production ont la garantie de trouver du travail. Parmi la totalité des ouvriers et des employés occupés dans les kolkhozes, il y a 49% de femmes, et dans les fermes d'Etat, il y en a 45%.

On applique de façon systématique la mécanisation et l'automatisation de l'agriculture afin d'améliorer les conditions de travail des femmes en milieu rural, afin de faciliter la culture du coton, de la betterave sucrière, des légumes, des pommes de terre et d'autres articles agricoles.

La mécanisation, la concentration et la spécialisation de la production agricole ont porté les femmes à accepter de travailler sur des machines. Elles peuvent travailler sur des machines agricoles de construction plus perfectionnée, ayant des cabines et des sièges mieux appropriés.

Pour ces femmes opératrices de machines agricoles, on a établi des normes de production de 10% inférieures à celles qui sont fixées pour les hommes et un congé complémentaire de 12 jours. La pension de vieillesse leur est accordée à 50 ans, à condition d'avoir travaillé au moins 15 ans.

Dans les fermes collectives, les kolkhozes, qui ont pour base la coopération des paysans, on a établi un système de rémunération garantie et de paiement complémentaire lorsque les

Digitized by UN Library Geneva

normes de récoltes sont dépassées et lorsque la productivité des fermes de bétail est accrue. Des paiements complémentaires sont également prévus en cas d'économies.

Dans les fermes d'Etat (sovkhozes), les barèmes de rémunération sont fixés de façon centralisée par le Gouvernement avec des primes complémentaires pour une meilleure qualité, une plus grande production et une économie de moyens.

L'accroissement du niveau de mécanisation des travaux agricoles, l'introduction de techniques modernes en agriculture, et l'organisation d'opérations spécialisées à grande échelle telles que l'a l'amélioration du terrain et l'irrigation contrôlée, le fourrage etc., assurent le rapprochement entre travail agricole et travail industriel. Ceci offre de plus grandes possibilités pour la réalisation du droit au travail des femmes en milieu rural et modifie positivement la structure de leur formation.

Les modifications progressives de l'industrie agricole servent de base à un accroissement constant du niveau de vie en milieu rural pour toutes les catégories d'ouvriers agricoles et en premier lieu pour les femmes.

Les principes constitutionnels de la sécurité du travail des femmes sont pleinement réalisés en milieu rural. Il s'agit de l'interdiction pour les femmes de travailler dans des conditions de travail nuisibles et de faire des travaux trop lourds. Les exigences d'une protection particulière de la maternité sont très strictes. Les femmes rurales bénéficient de toutes les garanties, de tous les avantages prévus par la loi de l'URSS pour les femmes qui travaillent, indépendamment de leur domicile et du genre de travail : à savoir les allocations pour enfants, les avantages spéciaux pour les femmes enceintes et qui allaitent, des congés payés et des congés sans salaire pour les femmes enceintes, à la naissance et pour soigner leurs enfants malades etc. En milieu rural toutes les femmes ont la garantie d'avoir à leur disposition un service médical prophylactique.

Digitized by UN Library Geneva

Les femmes vivant en milieu rural ont droit à l'assurance sociale. Les pensions, les allocations, les études, les soins médicaux de la population rurale sont à charge de l'Etat et du Fonds centralisé de sécurité sociale des kolkhoziens. En 1980, les femmes kolkhoziennes se sont vu attribuer une augmentation de la pension minimale de 40%.

Pour créer de meilleures conditions de travail, on a introduit des régimes de travail plus commodes pour les femmes. L'amélioration de leurs conditions de travail dans l'agriculture comprend également un accroissement du niveau de l'hygiène et de l'habitat et également la création de conditions favorables pour la famille et l'éducation des enfants.

Les services sociaux d'éducation des enfants et le secteur tertiaire se développent très largement en milieu rural. On y trouve des établissements préscolaires permanents et saisonniers (pour l'été), dont 4,5 millions d'enfants ont bénéficié en 1981. Les parents qui ont des enfants placés dans des jardins d'enfants ou des crèches agricoles bénéficient des mêmes avantages que ceux de la ville.

Le développement et le perfectionnement des services sociaux en milieu rural facilite la vie et améliore le niveau de vie individuel. En 1981, les réalisations de ce genre en milieu rural se sont développées 3,2 fois plus qu'en 1970. La construction d'habitations augmente continuellement. De 1976 à 1980, on a construit dans les kolkhozes 57,5 millions de m2 de surface habitable et en 1981 on en a construit 11,3 millions.

En milieu rural, l'activité ouvrière croissante de la femme va de paire avec une activité socio-politique de haut niveau. La femme rurale est représentée dans tous les organismes du pouvoir statal sans exception, à partir du Soviet rural jusqu'au Soviet suprême de l'URSS. Plusieurs femmes ouvrières agricoles sont élues à des postes de responsabilité dans les organismes du Parti, du Komsomol et des

Digitized by UN Library Geneva

syndicats. Elles sont aussi à la tête de kolkhozes et de fermes d'Etat, membres des soviets de kolkhozes, des conseils de direction, des commissions de révision et des coopératives de consommateurs ruraux.

Le Code pénal

Le Code pénal de l'URSS et des républiques ne comporte aucun point discriminatoire envers les femmes. Toute une série de normes du Code pénal protège par contre les droits et les intérêts des femmes. Conformément à l'article 134 du Code pénal de la République de Russie, et conformément aux articles du Code pénal d'autres républiques de l'Union, refuser un travail à une femme est punissable, la licencier ou diminuer sa rémunération pour des raisons liées au fait qu'elle est enceinte ou qu'elle allaite un enfant est également punissable. Dans les actes d'amnistie adoptés en URSS on prévoit en premier lieu l'amnistie pour les femmes ayant des enfants mineurs. Il y a également une loi qui punit le viol, les avortements illicites en conditions dangereuses pour la santé de la femme et le refus de payer des pensions alimentaires pour les enfants. La loi punit également l'ouverture de maisons closes, le proxénétisme, l'achat ou la vente d'une fiancée, les mariages forcés ou l'empêchement de se marier, la bigamie, la polygamie, etc..

Problèmes de mariage et relations familiales

Il convient de remarquer que toutes les formes de discriminations de la femme dans les problèmes concernant le mariage et les rapports de la famille ont été abolies par les premiers décrets adoptés par le pouvoir soviétique, au mois de décembre 1917. A partir de ce moment-là, toutes les lois concernant le mariage et la famille ont constamment renforcé les droits égaux des femmes et des hommes dans tous les rapports du droit familial. En plus de cela, la loi prévoit des normes spéciales qui assurent à la mère non seulement une égalité juridique, mais une égalité de fait. Tout cela est représenté dans la jurisprudence en vigueur.

Digitized by UN Library Geneva

Dans les principes juridiques de l'URSS, et des républiques de l'Union, il est indiqué, en ce qui concerne le mariage et la famille, ce qui suit :

"Conformément à la Constitution de l'URSS qui prévoit l'égalité des droits des femmes et des hommes en URSS, ceux-ci ont des droits personnels et des droits de propriété égaux dans la famille" (article 3).

Selon la loi soviétique, le mariage n'est possible qu'à condition d'avoir l'accord mutuel des personnes qui se marient, qui de cette façon signifient qu'ils ont choisi librement leur conjoint. Il n'est pas nécessaire d'obtenir l'accord des parents ou d'autres personnes pour contracter un mariage, et ceci assure une liberté totale du choix du conjoint.

Les conjoints - la femme et l'homme - bénéficient dans le mariage de droits égaux et d'obligations à titre égal, y compris lors du divorce.

Pour préserver les intérêts de la mère, la loi prévoit l'obligation pour le mari d'entretenir sa femme indépendamment de ses capacités de travailler pendant toute la période de gestation et pendant la première année après la naissance de l'enfant.

Le père et la mère ont des droits égaux et des obligations égales envers leurs enfants. Ces droits restent également les mêmes dans le cas où le divorce est prononcé. Les parents sont tout à fait égaux dans leurs droits et dans leurs obligations vis-à-vis de leurs enfants, également dans le cas où l'enfant est né en dehors du mariage, à condition que la paternité soit établie par déclaration conjointe des parents dans les registres d'état civil ou lorsque la paternité est établie par jugement.

Les droits des parents ne peuvent être en contradiction avec les intérêts des enfants. On tient compte en premier lieu des intérêts des enfants lorsque l'on résoud n'importe quel problème les

Digitized by UN Library Geneva

concernant, par exemple, lorsque l'on choisit un nom et un patronyme pour l'enfant, lorsque l'on prend la décision de savoir auquel des parents séparés sera accordée la garde de l'enfant, lorsque l'on établit la pension alimentaire que doit fournir à l'enfant le parent à qui sa garde n'est pas confiée, etc.

La femme a le droit de décider elle-même si elle veut un enfant ou non. Si elle ne désire pas avoir d'enfant, elle a le droit à l'avortement, acte qui est effectué gratuitement dans les établissements médicaux de l'Etat. Les consultations féminines offrent également aux femmes des conseils gratuits, des indications et les moyens contraceptifs.

La femme, à l'égal de l'homme, a le droit d'être le tuteur de l'enfant ou d'adopter des enfants. Lorsqu'elle le fait, elle jouit des mêmes droits que l'homme dans ce domaine. L'adoption, en URSS, n'est tolérée que dans l'intérêt strict des enfants. Lorsqu'on établit une tutelle, le choix du tuteur est guidé en premier lieu par les intérêts de l'enfant.

Le mari et la femme sont absolument égaux dans leurs droits personnels et dans les droits de propriété découlant du mariage. Lorsqu'ils concluent le mariage, ils peuvent, selon leur désir, choisir le patronyme de l'un d'eux en tant que nom commun, celui-ci pouvant être aussi bien le patronyme du mari que celui de la femme. Les époux sont également autorisés à conserver leur patronyme d'avant le mariage.

Dans le cas de dissolution du mariage, la femme ayant adopté le patronyme du mari, a le droit, selon son désir, de le conserver ou de réintégrer son patronyme d'avant le mariage, le mari n'ayant aucun droit de s'opposer à ce que la femme conserve son nom qui lui fut attribué lors du mariage.

Le mariage ne limite pas les époux, y compris la femme, dans le choix de la profession, du genre d'activité et de domicile. Le changement de domicile par un des époux ne crée aucune obligation pour l'autre de le suivre.

Digitized by UN Library Geneva

Les époux jouissent de droits égaux pour tout acquis pendant la durée du mariage, chacun d'entre eux peut dans une mesure égale posséder, utiliser et disposer de tous les biens. Ces droits restent égaux dans le cas où un des époux était occupé par l'éducation des enfants, par les tâches ménagères, ou n'avait pas de revenu personnel pour quelqu'autre raison.

Les biens appartenant aux époux avant le mariage restent leur propriété personnelle, chacun d'entre eux, aussi bien l'homme que la femme dispose de ce bien personnel individuellement.

La ratification de la Convention par l'Union soviétique a été très largement discutée dans les organes de la presse centrale et dans la presse des républiques : dans les journaux "Pravda", "Izvestia", "Trud", etc. La presse de tout le pays a commenté dans ses pages l'adoption par notre pays de cette Convention. L'organe du Comité des femmes soviétiques, le journal "Sovietskaja zhenshchina" ("Femme soviétique") a ouvert une rubrique permanente "Egalité, développement, paix", où l'on publie des documents concernant la situation des femmes et leurs activités dans tous les domaines de la vie de la société en URSS et dans d'autres pays. On y parle du mouvement féminin international et de la lutte des femmes pour leur indépendance nationale et pour la paix.

Les faits mentionnés témoignent que le Gouvernement de l'URSS répond à toutes les obligations qu'il a prises conformément à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Digitized by UN Library Geneva